

Préambule d'un ouvrage sur les institutions privées d'enseignement.

Numéro d'inventaire : 1979.17888 (1-2)

Type de document : imprimé divers

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1875 (vers)

Description : 2 feuilles imprimées. 2 exemplaire, l'un en assez bon état malgré la pliure et une trace de papier collant, l'autre a été découpé et a une déchirure réparée sur le côté.

Mesures : hauteur : 403 mm ; largeur : 273 mm

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

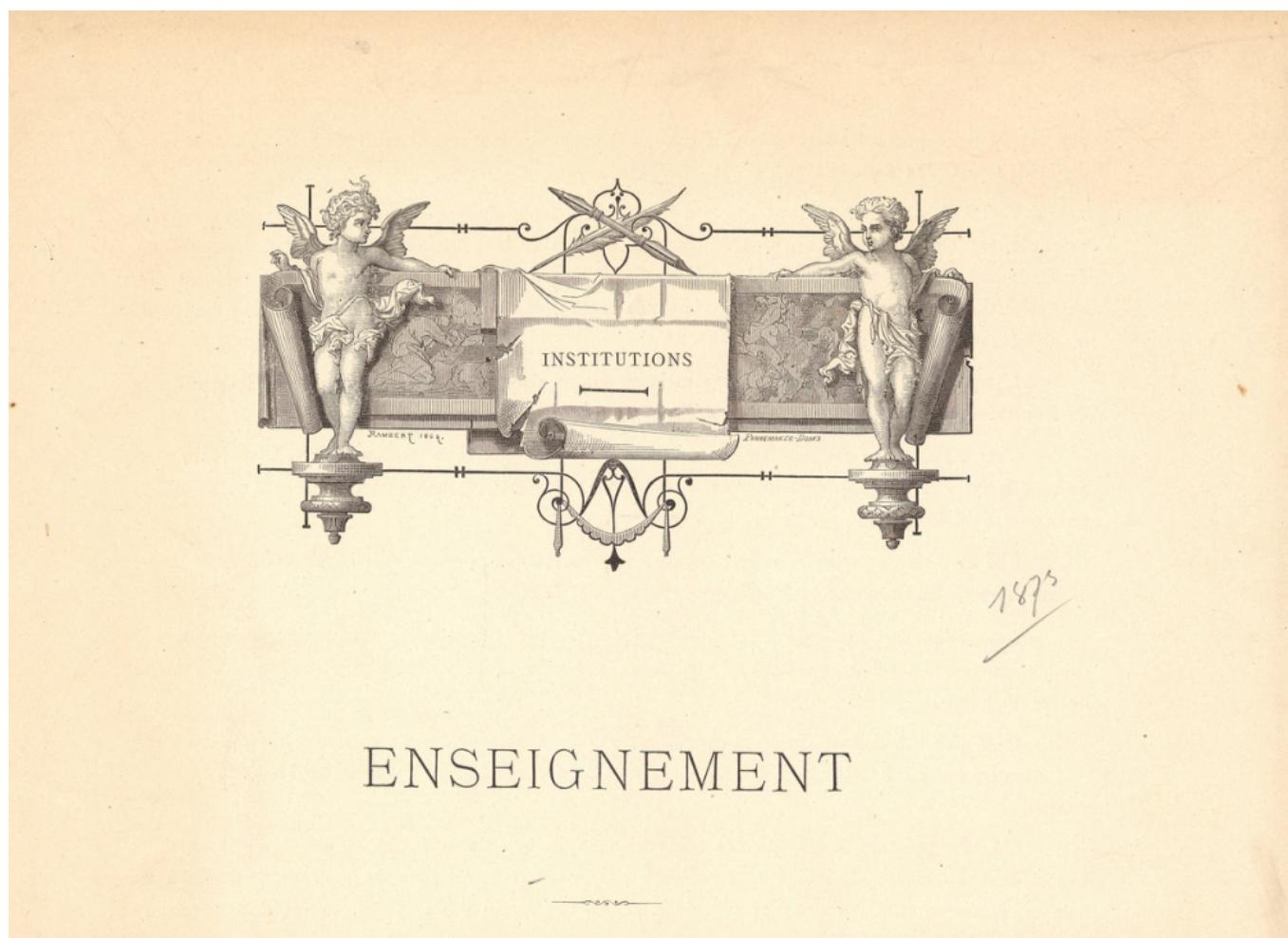
Filière : Institutions privées

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2+2

ill.



par des hommes qui, à des titres bien différents, ont obtenu de la reconnaissance de leurs concitoyens les distinctions les plus flatteuses et les plus méritées.

Tantôt à titre d'auxiliaires des grands établissements de l'État, tantôt sous le nom d'écoles préparatoires ou professionnelles, les Institutions libres combinent les lacunes de l'instruction publique, facilitent aux élèves les plus faibles les moyens de refaire ou de terminer leurs études, en retenant chez eux et en encourageant, par la pratique de la vie de famille, des enfants que rebute trop souvent l'inf�xible et uniforme discipline du lycée.

L'importance que plusieurs de ces maisons ont acquise est la meilleure preuve de leur utilité et de leur raison d'être.

C'est à Paris que ces établissements sont le plus nombreux et le plus prospères. Aussi leurs chefs se sont-ils un jour comptés, puis groupés, et ont fondé, depuis 1847, une Société des chefs d'institution, reconnue d'utilité publique par décret du 6 Janvier 1869.

Elle se divise en quatre conférences correspondant à quatre grandes divisions scolaires de Paris, et est dirigée, dans son ensemble, par un Conseil général.

Aujourd'hui la Société, plus florissante et plus prospère que jamais, compte dans son sein, soit comme officiers de la Légion d'honneur, officiers d'académie ou d'instruction publique presque la moitié de ses membres.

Quel plus bel éloge pourrait-on faire des hommes qui dirigent l'enseignement libre, soit à Paris soit dans sa banlieue? Quelle plus belle preuve peut-on donner de leur notoriété ou des services qu'ils rendent?

L'ALBUM présente à ses lecteurs quelques-unes de ces maisons d'éducation et d'instruction si honorablement connues et si bien appréciées de tous les hommes capables de juger ce qu'il faut à un homme, d'énergie et d'intelligence, pour mener de telles entreprises à bonne fin, au milieu de la concurrence de l'Église et de l'Etat.

